

Le Mensuel d'AGEFI Luxembourg

Monthly report of AGEFI Luxembourg

Mensuel : Edition de février 2005

Rubrique : Vie des sociétés

Titre : European Credit Management lance une SICAV autogérée sous UCITS III au Luxembourg

Article : European Credit Management (ECM), société indépendante de gestion d'actifs, spécialisée exclusivement dans les portefeuilles diversifiés en titres européens à revenu fixe, vient d'annoncer la constitution au Luxembourg de European Credit Fund (ECF), une SICAV autogérée (société d'investissement ouverte) réglementée par la directive européenne UCITS III, ce qui lui permettra de viser à la fois le marché des investisseurs privés et institutionnels dans toute l'Union Européenne.

Ceci leur rendra accessibles pour la première fois les compétences en gestion d'investissement d'ECM, société constituée au début de l'année 1999 pour tirer avantage de la croissance et du développement des marchés du crédit libellés en euros.

ECM est une des premières sociétés de gestion à obtenir l'autorisation complète pour une SICAV autogérée sous la nouvelle directive européenne UCITS III. ECF, constituée à l'origine en 2003, a été agréée "UCITS III compliant" par la CSSF, l'organe de régulation du secteur financier luxembourgeois, le 14 janvier 2005. ECF gère initialement des actifs d'environ un milliard d'euros et investit en titres à revenu fixe et en instruments dérivés. ECM sera l'unique gestionnaire de ses actifs et son principal distributeur. ECF a signé un contrat avec la société luxembourgeoise "The Directors' Office", un prestataire de services spécialisé qui fournit l'infrastructure locale requise.

Les principaux dirigeants du fonds:

- Dr Yves Wagner, Président du conseil d'administration – Président de l'association Luxembourgeoise des gestionnaires de portefeuille et analystes financiers et maître de conférences aux Universités de Luxembourg, de Nancy et d'Aix-Marseille ;
- Patrick Zurstrassen (cfr. photo), Dirigeant responsable – Président et fondateur de The Directors' Office ;
- Jeremy Wringley, Dirigeant responsable – Il est également un des dirigeants et directeur financier d'ECM.

ECM espère doubler sa taille dans les trois prochaines années. Pour y parvenir, il conclura des accords de distribution avec des banques locales européennes et des gestionnaires de patrimoine qui offrent un accès aux investisseurs privés, intéressés par les compétences et les capacités d'ECM jusqu'ici réservées aux fonds de pension, aux compagnies d'assurance et aux autres investisseurs institutionnels. Steve Blakey, dirigeant responsable d'ECM, affirme : "C'est un développement important pour ECM. Il nous donnera une "longueur d'avance" sous le nouveau régime UCITS III et nous sommes confiants que le fonds sera d'un grand intérêt pour les banques et les investisseurs privés dans toute l'UE, en raison notamment de la qualité de la régulation et de la supervision au Grand-Duché de Luxembourg. La mise en place de la SICAV a nécessité de nombreuses et complexes discussions avec la CSSF, et l'aboutissement final de celles-ci est en grande partie dû à Patrick Zurstrassen, de The Directors' Office".

Patrick Zurstrassen, président de The Directors' Office, rajoute : "Nous sommes ravis d'être associés à European Credit Management pour mettre en conformité leur nouvelle SICAV de droit luxembourgeois avec la réglementation UCITS III et les dernières normes en matière de "fund governance". Nous croyons que ceci constituera un modèle pour les autres fonds et société de gestion voulant étendre la commercialisation de leurs fonds à toute l'Europe."

European Credit Management a plus de 11 milliards d'euros d'actifs sous gestion, investis principalement dans des obligations d'entreprises européennes, des actifs bancaires et des "asset-backed securities". Établie à Londres, autorisée par la FSA, ECM a une notation AM2 auprès de l'Agence Fitch Ratings. ECM a été récompensé "European Bond Manager of the Year 2004" par Global Investor Magazine. ECM travaille uniquement avec des clients institutionnels tels que des banques, des compagnies d'assurance et des fonds de pension ; néanmoins, le statut UCITS III d'ECF l'autorise à distribuer auprès de clients privés et retail, ce que ECM espère réaliser au travers d'accords de distribution avec des banques locales européennes et des gestionnaires de patrimoine.